

De:

Envoyé:

À:

[REDACTED]
11 mars 2021 09:58

[REDACTED]

À:



Objet:

Office 365 et gestion documentaire

Pièces jointes:

PG-GEN-02_Sécurité_de_l'information_OSIGNÉ.pdf

Bonjour,

Avec l'implantation d'Office 365 et de ses nombreuses applications comme Teams, Outlook, OneDrive et Sharepoint, les façons de partager l'information et les documents sont maintenant multipliés. En conséquence, les documents échangés à l'aide de ces outils s'enregistrent automatiquement à divers endroits sur le *Cloud*. Vu le caractère confidentiel des documents traités par l'UPAC, il est très important d'être prudent dans l'échange des documents, et de se fier à la politique de gestion sur la sécurité de l'information (PG-GEN-02 en pj) pour déterminer les méthodes de transmission permises.

Par ailleurs, j'aimerais vous rappeler qu'il est de votre responsabilité de classer les versions finales et les documents de soutien directement sur le serveur, à l'endroit prescrit par le plan de classification, car ce dernier ne peut être appliqué sur Office 365 tant que nous n'aurons pas un outil de gestion documentaire qui prend en charge celui-ci.

Merci et au plaisir





Direction de l'administration

Unité permanente anticorruption

Téléphone : [REDACTED]

www.upac.gouv.qc.ca

UPAC

Adoptez l'éco-attitude! N'imprimez pas ce courriel à moins que ce soit nécessaire.

Vous n'êtes pas la personne à qui ce message est destiné? C'est embarrassant. Ce message est confidentiel, y compris les pièces jointes et les autres messages qu'il contient. Voici quoi faire :

1. N'en lisez pas plus! Et n'en diffusez pas le contenu.
2. [Écrivez-nous un message distinct](#) pour nous informer de cette erreur.
3. Supprimez ce message, d'abord dans votre boîte de réception, puis dans votre corbeille. Merci de votre collaboration.

Avertissement

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

www.securitepublique.gouv.qc.ca